

## Droit constitutionnel des exo-sociétés

Arnaud Coutant

*Maître de conférences à l'Université de Champagne*

*Vice-Doyen de la faculté de droit*

Lorsque Fabrice Defferrard m'a présenté son projet d'ouvrage sur le droit saisi par la science-fiction, j'ai immédiatement fait le lien avec un souvenir télévisuel. Dans la franchise *Star Trek*, les officiers qui servent sur les différents vaisseaux sont passés par une école, l'Académie de *Starfleet*, qui dispense un certain nombre d'enseignements. Parmi ces derniers, au cours de quelques épisodes, ont été évoqués l'exobiologie, l'exolinguistique ou encore l'exoscience. Dans la même perspective, comment ne pas imaginer un cours de droit constitutionnel des exo-sociétés à destination des futurs officiers qui, au cours de leur carrière, seront amenés à rencontrer des civilisations différentes ? C'est en partant de cette idée que je me suis efforcé de concevoir une présentation, brève, de ce qui pourrait ressembler à une matière constitutionnelle par son contenu et fortement liée à la science-fiction par ses références. Avant d'entrer dans le vif du sujet, il convient d'opérer un certain nombre de précisions.

En premier lieu, il fallait obéir aux restrictions imposées par le sujet lui-même. L'idée d'étudier les exo-sociétés implique de ne s'intéresser qu'aux sociétés extraterrestres. Ceci conduit à écarter un grand nombre d'ouvrages et d'œuvres en science-fiction, concentrés sur les voyages dans le temps ou les évolutions purement terrestres.

En second lieu, la présente contribution ne vise pas à recenser l'ensemble des exemples présents dans les œuvres de science-fiction. Pour permettre une analyse, il était nécessaire de faire des choix tout en conservant la diversité spécifique aux œuvres de ce type. En effet, la science-fiction est présente non seulement dans la littérature, au sens classique du terme, et dans le cinéma, mais aussi dans les séries télévisées et dans la bande dessinée.

Pour ce travail, nous avons utilisé des romans de science-fiction, comme *Fondation* de Isaac Asimov<sup>1</sup>, *Les Dépossédés* (titre original : *The Dispossessed*) datant de 1974<sup>2</sup>, partie du Cycle de l'Ekumen de Ursula K. Le Guin, des films, comme la saga *Star Wars*<sup>3</sup>, des séries

---

<sup>1</sup> I. Azimov, *Fondation, le Cycle de fondation I*, Folio SF, 2006 (1<sup>ère</sup> publication 1951).

<sup>2</sup> U. Le Guin, *les Dépossédés*, le livre de poche, 2006 (1<sup>ère</sup> édition 1974).

<sup>3</sup> Deux trilogies sorties l'une entre 1977 et 1983 (épisodes IV, V et VI), l'autre entre 1999 et 2005 dite « Prélogie » (épisodes I, II et III). D'autres films sont en préparation.

télévisées<sup>4</sup>, comme *Star Trek*<sup>5</sup>, *Stargate SG-1*<sup>6</sup> ou *Cosmos 1999*<sup>7</sup>, des bandes dessinées comme *Valérian*<sup>8</sup> ou *Luc Orient*<sup>9</sup>.

En se fondant sur ces exemples, tirés des différentes branches de la science-fiction, on peut établir un certain nombre de points concernant la place qu'y occupe le droit constitutionnel et les conséquences induites par une analyse du droit constitutionnel à partir de la science-fiction.

De manière très traditionnelle, le plan s'intéresse à deux aspects différents, la théorie et la pratique en matière constitutionnelle. Ce qui est beaucoup moins traditionnel, c'est l'ordre choisi. En effet, contrairement à l'approche habituelle qui privilégie les éléments théoriques pour examiner ensuite des exemples en pratique, l'idée ici est de partir de la pratique observée pour en tirer des éléments de théorie qui permettront d'étendre beaucoup plus généralement la problématique et d'en tirer des enseignements instructifs pour le rapprochement entre droit constitutionnel et science-fiction.

## I/ Pratique constitutionnelle des exo-sociétés

En ce qui concerne le contenu de ce développement, nous retrouvons une division connue. En effet, nous étudierons tout d'abord le droit institutionnel, ensuite le droit matériel des sociétés qui se sont développées sur d'autres planètes.

### A/ Droit institutionnel des exo-sociétés

En faisant référence à des travaux de science politique, on pourrait presque dénommer cette subdivision, avec un clin d'œil à Raymond Aron, démocraties et totalitarismes. De fait, en parcourant les œuvres de science-fiction, on découvre aisément que leurs auteurs ont choisi soit des régimes autoritaires, soit des régimes démocratiques, obéissant à leur propre vision politique.

#### 1/ Les régimes autoritaires

Sans doute pour des raisons de scénario, de suspense et d'action, les régimes autoritaires sont les plus nombreux dans les œuvres de science-fiction. Assurément, la présentation d'une dictature ou d'un régime tyrannique ouvre des perspectives très intéressantes en matière de révolution, de résistance. Pourtant, il ne faut pas croire qu'une telle abondance signifie une

<sup>4</sup> Pour les séries, les références comporteront le titre de la série, suivi de la saison de diffusion (abrégée S), et de l'épisode concerné (abrégé E).

<sup>5</sup> *Star Trek* est un univers de science-fiction, créé par Gene Roddenberry, dans les années 1960, qui regroupe cinq séries télévisées et treize longs métrages. Les séries nous intéressent plus spécifiquement : *Star Trek* ou la Patrouille du cosmos (appelée parfois en français *Star Trek la série originale* (ST SO) et en anglais *Star Trek : The Original Series*, ou *Star Trek Classic*) (1966-1969), *Star Trek : La Nouvelle Génération* (*Star Trek: The Next Generation* ou *TNG*) (1987-1994), *Star Trek: Deep Space Nine* (ou *DS9*) (1993-1999), *Star Trek: Voyager* (1995-2001) et *Enterprise* devenu au cours de la troisième saison *Star Trek: Enterprise* (2001-2005).

<sup>6</sup> *Stargate SG-1* ou *La Porte des étoiles*, de Jonathan Glassner et Brad Wright, 10 saisons, diffusées entre le 27 juillet 1997 et le 13 mars 2007.

<sup>7</sup> *Cosmos 1999*, série télévisée italo-britannique, en 48 épisodes de 47 minutes, créée par Gerry Anderson et Sylvia Anderson et diffusée entre le 4 septembre 1975 et le 7 mai 1978 sur ITV et au Canada sur CBC.

<sup>8</sup> Série de bandes dessinées de science-fiction réalisée par le scénariste Pierre Christin, le dessinateur Jean-Claude Mézières et la coloriste Évelyne Tranlé. Elle est publiée pour la première fois en 1967 dans *Pilote* et éditée en album chez Dargaud à partir de 1970. Pour le quarantième anniversaire de sa création, en 2007, la série est rebaptisée *Valérian et Laureline*. On compte 21 albums regroupés dans une intégrale de 7 vol.

<sup>9</sup> Série de bande dessinée de science-fiction nommée d'après son personnage principal, scénarisée par Greg et dessinée par Eddy Paape. Elle compte 19 albums, réunis en une intégrale de 5 vol.

vision caricaturale et une concentration sur certains types de régimes autoritaires. On trouve des dictatures militaires mais aussi des régimes tyranniques, despotiques ou encore totalitaires. Les exemples, très nombreux, sont tirés de toutes les branches de la science-fiction.

#### a/ Les dictatures militaires

Dans ce cadre, le régime dans son ensemble est dominé par les militaires.

C'est le cas par exemple des deux planètes en guerre dans *Cosmos 1999*, *Beta* et *Delta*. Les chefs politiques de ces deux planètes sont aussi les chefs militaires et les chefs suprêmes<sup>10</sup>.

Selon la même logique, dans la série *Luc Orient*, la planète Terango est dominée par un tyran dénommé Sectan. Ce tyran dispose d'une garde noire qui sert à la fois de police et d'armée. La capitale, Terangopolis, est le siège du pouvoir militaire et du pouvoir politique<sup>11</sup>.

La série *Stargate SG-1* présente plusieurs exemples de régimes fondés sur l'armée et sur sa domination. Dans l'épisode intitulé « la princesse Shyla » (en version originale « Need »), le roi de la planète P3R636 a réduit son peuple en esclavage en le forçant à travailler dans des mines<sup>12</sup>. Pour cela, il utilise la structure militaire afin de s'assurer de l'obéissance des habitants. La guerre est d'ailleurs très fréquente dans cette série, comme le montre l'épisode intitulé « Un nouveau monde » (« New Ground »)<sup>13</sup>. Sur la planète P2X416, deux peuples, les Octrikans et les Pedrosians sont en guerre depuis de nombreuses décennies à propos justement de la porte des étoiles et de son existence...

Dernier exemple, issu de la série originale de *Star Trek*. Dans l'épisode « Echec et diplomate » (en version originale « A taste of Armagedon »)<sup>14</sup>, le vaisseau galactique U.S.S. *Enterprise* arrive sur un monde dans lequel deux planètes voisines se font la guerre depuis plus de 500 ans. Cependant, pour permettre une guerre sans destruction, elles ont signé un texte qui confie la guerre un ordinateur. En fonction des résultats des attaques simulées par la machine, les personnes censées avoir été tuées sont éliminées par leur propre gouvernement. La civilisation de ces deux planètes est donc sauvegardée par l'extermination de la population à chaque attaque, avec évidemment une puissance militaire omniprésente. Le capitaine Kirk, qui commande l'*Enterprise*, finit par détruire l'ordinateur principal d'une des deux planètes. Ceci doit déclencher une nouvelle guerre, réelle cette fois, et conduire à la paix car sans les destructions et la violence, la situation pourrait perdurer.

#### b/ Les régimes tyranniques et despotiques

Ils sont de multiples sortes. On trouve des empires, des monarchies, des régimes de type bureaucratique. Il peut s'agir de tyrannies, c'est-à-dire de régimes fondés sur une organisation juridique apparente, ou encore de despotismes, qui reposent sur la volonté d'un seul individu et sur son bon vouloir.

À titre d'exemple, en ce qui concerne les régimes bureaucratiques, on peut citer la planète *Rubanis* qui apparaît dans l'album *Les cercles du pouvoir* de la série *Valérian*. Dans cet album<sup>15</sup>, une planète est gouvernée par un système composé de cinq cercles. Le premier cercle regroupe la production lourde. On y trouve des usines, les ouvriers qui y travaillent et l'alimentation possible de cette main d'œuvre. Le deuxième cercle est consacré aux affaires.

<sup>10</sup> « Le dernier adversaire », *Cosmos 1999*, S1, E 18.

<sup>11</sup> Voir les albums *le Maître de Terango* et *la Planète de l'angoisse*, intégrale vol. 1, le Lombard, 2008 et *la Forêt d'acier*, intégrale vol. 2, le Lombard, 2008.

<sup>12</sup> SG1, S2, E5.

<sup>13</sup> SG1, S3, E19.

<sup>14</sup> ST SO, S 1 E 23.

<sup>15</sup> J.-C. Mézières, P. Christin, *Valérian et Laureline*, l'Intégrale, vol. 5, Dargaud, 2011.

Des tours immenses accueillent des entreprises de services, des systèmes d'assurance, des banques et des spéculateurs. Dans le troisième cercle se trouvent les commerces, les bâtiments dédiés aux amusements et les arts. Le quatrième cercle accueille les grands prêtres, la haute administration, et l'aristocratie des affaires (les aristopatrons). Quant au cinquième cercle, le cercle du pouvoir, personne n'y a accès. À la fin de l'album, on découvre que ce cercle est censé être gouverné par un prince qui domine par l'intermédiaire d'un circuit informatique. En réalité, ce prince a depuis longtemps disparu et l'ensemble du dispositif ne fonctionne plus que sur un mécanisme général et une répétition systématique. La véritable gestion du pouvoir se trouve entre les mains du quatrième cercle, celui de la bureaucratie.

Le despotisme est parfois remis entre les mains d'un roi ou d'un empereur, on trouve même un grand calife<sup>16</sup>. Dans le dernier épisode de la série *Cosmos 1999*, les ennemis de la base lunaire *Alpha* sont les Dorkons<sup>17</sup>. Ce peuple est gouverné par un empereur à la tête des états fédérés de *Dorka*. En réalité, tout dépend de sa personne. Il s'agit d'un Empire héréditaire, par le sang, puisque c'est le neveu de l'empereur qui doit lui succéder, faute d'héritier direct.

Dans la même logique, on peut évoquer l'Empire galactique de la franchise *Star Wars*. Cet Empire est dominé par un empereur, qui dispose des pouvoirs principaux. Il s'agit d'une structure hiérarchisée et centralisée puisque l'empereur a droit de vie et de mort sur les militaires et sur tous les acteurs politiques de la structure. Pour prendre un exemple concret, l'empereur domine le chef de l'état-major des armées impériales, le seigneur Dark Vador, ce dernier disposant d'un pouvoir de destitution et de nomination sur les amiraux des vaisseaux impériaux.

Le despote peut également se trouver à la tête d'une République. Dans le roman *Fondation*, une planète, *Korell*, est dirigée par un chef de la République qui dispose de l'ensemble des pouvoirs d'un monarque absolu. Le régime despotique en place n'est modéré que par deux éléments, l'honneur royal et l'étiquette de la cour<sup>18</sup>.

Enfin, en ce qui concerne les régimes tyranniques, on peut citer les exemples de régimes strictement divisés. Les textes principaux prévoient l'existence de deux classes, l'une dominante, l'autre réduite en esclavage ou contrainte à un travail forcé. Dans l'épisode « Nuages » (« *The Clouds Minders* »), dans la série originale de *Star Trek*<sup>19</sup>, la planète *Ardana* comporte deux mondes distincts. Dans une cité, *Stratos*, construite dans les nuages, se trouve une société d'intellectuels, non violents, qui peuvent consacrer leur temps à l'étude et à la recherche. À l'inverse, sur le sol de la planète, des mineurs, les Troglytes, extraient un minerai particulièrement précieux pour le commerce interplanétaire. Cette division du travail inscrite dans les règles de la société repose sur une distinction perçue comme naturelle entre deux races, l'une développée, l'autre plus barbare, qui semble limitée intellectuellement. L'équipage de l'*Enterprise* découvre qu'en réalité c'est l'exploitation du minerai qui amoindrit les capacités intellectuelles des Troglytes.

Dans la même perspective, on peut citer l'épisode « Sous la glace » (« *Beneath the surface* ») dans la série *Stargate SG-1*<sup>20</sup>. Dans cette intrigue, une société a pu se construire dans un monde totalement envahi par les glaces grâce à un dôme de protection. Pour permettre le fonctionnement de ce dôme, des mineurs se trouvent en sous-sol. Ils ignorent la réalité et pensent que l'ensemble de leur monde est enterré sous la glace. On a donc une coexistence entre deux sociétés totalement distinctes, une cité industrielle et prospère et un monde violent, peuplé d'esclaves. Le fonctionnement de cette société à deux niveaux est fixé par des textes voulus par les habitants de la cité qui se trouvent en surface.

<sup>16</sup> Dans la série *Valerian*, album *Les Otages de l'Ultralum*, intégrale vol. 6.

<sup>17</sup> S2, E 24 « les Dorcons » (« the Dorcons »).

<sup>18</sup> *Fondation*, op. cit., p. 293

<sup>19</sup> ST SO, S3 E 21.

<sup>20</sup> *Stargate SG-1*, S4, E 10.

### c/ Les régimes totalitaires

Dans le cadre de la science-fiction, le totalitarisme atteint un degré inédit puisque, grâce à la science, un régime peut disposer librement des aspects publics et privés d'un individu. Dans la description classique du régime totalitaire que l'on doit à Hannah Arendt, la logique de ce fonctionnement repose sur un conditionnement des individus qui, préparés par l'éducation et dominés par des règles sociales strictes, acceptent la réalité politique comme étant normale, naturelle et, évidemment, inattaquable. Les exemples sont très nombreux en science-fiction.

Dans la première série de la franchise *Star Trek*, dite série originale, l'équipage de l'*Enterprise* découvre une société à l'intérieur d'un astéroïde<sup>21</sup>. Les membres de cette société semblent convaincus qu'ils se trouvent sur une planète. Leur leader est une grande prêtresse, Natira, qui donne des ordres au nom d'un Oracle. Chaque individu a un implant au niveau de la tempe. Le capitaine Kirk découvre que l'Oracle est en réalité un ordinateur qui se trouve aux commandes du vaisseau. L'ensemble de cette structure a été construit par une société ancienne, 10 000 ans plus tôt, les Fabrini. Conscients de la destruction de leur monde suite à l'explosion prochaine d'une étoile, ces scientifiques ont mis au point un vaisseau, implantée dans un astéroïde. Ils ont donné les commandes de ce vaisseau à un ordinateur qui peut agir directement sur les différents membres de la communauté par l'intermédiaire des implants. En cas de doute sur les règles de la société, l'implant met fin à la vie de son porteur.

Dans la série *Stargate SG-1*, l'équipe d'exploration arrive sur une planète apparemment inhospitalière, étant impropre à la vie. Elle découvre pourtant un dôme qui accueille une cité<sup>22</sup>. En prenant contact avec les habitants, le mode de fonctionnement de cette cité apparaît : un ordinateur contrôle l'ensemble de l'environnement. Les différents membres de la communauté peuvent accéder à la mémoire de l'ordinateur par l'intermédiaire d'un implant. Au cours de l'épisode, on découvre que le système fonctionne dans les deux sens et que l'ordinateur peut modifier les souvenirs et le comportement des individus. L'affaiblissement de l'énergie (il s'agit de géothermie, or la planète se refroidit) qui permet le fonctionnement du dôme a ainsi été dissimulé par l'ordinateur. Celui-ci élimine des individus au fur et à mesure que le dôme rétrécit. Les autres individus ne se rendent pas compte de cette transformation puisqu'ils sont totalement dominés par les informations issues de l'ordinateur.

Dernier exemple, tiré cette fois de la bande dessinée *Valérian*. Dans l'album *Les oiseaux du maître*, des individus sont contraints de travailler pour nourrir un être supérieur<sup>23</sup>. Cet être qui dispose d'un pouvoir psychique immense exerce un contrôle total, physique et mental, sur les individus.

### 2/ Les démocraties

Elles sont beaucoup moins nombreuses et se trouvent fréquemment dans des situations de fragilité ou de destruction imminente. Certains régimes disposent d'aspects démocratiques sans en avoir tous les développements.

#### a/ Les démocraties reconnues.

Dans ce cadre, il faut faire la distinction entre des régimes démocratiques, décrits comme tels, et des éléments démocratiques, plus restreints, qui apparaissent au détour d'une histoire.

On peut citer deux exemples, l'un tiré du cinéma et l'autre d'une série télévisée.

<sup>21</sup> « Au bout de l'infini » (« For the world is hollow and I touched the sky »), ST SO, S3, E 8.

<sup>22</sup> Episode intitulé « le Réseau » (« Revisions »), SG1, S7, E 5.

<sup>23</sup> J.-C. Mézières, P. Christin, *Valérian et Laureline*, l'Intégrale, vol. 2, Dargaud, 2010.

Le premier est présent dans les trois premiers films, dans l'ordre de numérotation, de la saga *Star Wars*. En effet, la République galactique telle qu'elle est présentée dans *La Menace fantôme*, *la Guerre des clones*, et *la Revanche des Siths*, comporte les principaux traits d'une démocratie de type parlementaire. La République a été créée 1000 années auparavant à partir de relations entre les planètes et les galaxies. Elle dispose d'une assemblée législative, le Sénat, composé de représentants de différents courants issus des planètes, d'un organe exécutif, le Chancelier, responsable devant le Sénat, comme le montre sa destitution par l'institution législative à partir d'un vote. L'ironie veut que ce système, apparemment stable, soit justement renversé au nom de l'ordre par un Chancelier qui obtient les pleins pouvoirs.

Un autre exemple de démocratie, apparemment très abouti, est présenté dans la série *Stargate SG-1*, dans l'épisode intitulé « Traquenard » (« Between two fires »)<sup>24</sup>. L'équipe d'exploration y retrouve un peuple qu'elle connaît bien, les Tollans. Très avancés technologiquement, ces derniers ont toujours refusé de confier des armes qu'ils avaient créées aux humains et aux autres peuples en général, par peur de déclencher une autodestruction. Dans cet épisode, on découvre que le pouvoir politique est détenu par une curie, c'est-à-dire une assemblée délibérante. Il existe un Haut Chancelier, en l'occurrence une femme, qui est responsable devant la curie. On peut réellement parler de démocratie puisque le régime est construit sur une transparence totale au bénéfice des citoyens. Ceux-ci peuvent avoir accès à toutes les informations et à tous les débats issus des discussions politiques. De nouveau, le constat est cruel puisque le scénario de cet épisode fait apparaître un complot global issu des pouvoirs politiques même. Pour protéger la planète face à une défaillance de son système militaire, les organes exécutifs et législatifs se sont ligués pour effacer un certain nombre d'informations. Ce complot a même conduit à la mort d'un des membres de la curie qui était opposée à cette atteinte aux droits des citoyens. Le complot est finalement dénoncé mais cette dénonciation a pour conséquence une attaque militaire des ennemis, les Goa'ulds, et la destruction de la planète dans son ensemble.

Les éléments démocratiques sont parfois présents, à titre plus accessoire dans d'autres narrations. On peut citer ainsi l'épisode « Premier contact » de la série *Star Trek : La Nouvelle génération*. L'U.S.S. *Enterprise* arrive dans un monde dirigé par un Chancelier et des ministres. On y trouve un gouvernement et apparemment des liens avec une population. Dans la même série, un épisode intitulé « Le fugitif » permet de décrire un régime avec un premier ministre et des décisions prises par le peuple. On comprend d'ailleurs que l'intervention de ce dernier est essentielle puisqu'une des décisions qui occupent le cœur de cette intrigue a été prise par référendum. La population a décidé d'interner tous les anciens soldats d'une guerre, qui avaient été pré-conditionnés et qui étaient, pour cette raison, devenus dangereux.

Le principe même de l'idée démocratique, la décision de la majorité, apparaît aussi avec la série *Cosmos 1999*, dans l'épisode intitulé « Les chrysalides A et B » (« The AB Chrysalis »)<sup>25</sup>. La Lune sur laquelle est implantée la base *Alpha* où vivent les héros de la série est menacée par le système de protection d'une planète. Cette planète accueille une population qui, de manière régulière, se régénère sous la forme de chrysalides. Pour obtenir l'arrêt du système de protection, il faut convaincre la population. Or, cette population est en phase de régénération. Seuls deux habitants sont régénérés au départ. Il faut attendre l'apparition d'un troisième pour une décision à la majorité. Dans cet épisode, la démocratie est qualifiée de perfection.

Enfin, dans l'album inachevé intitulé *Le mur*, dans la série *Luc Orient*, les héros reviennent sur la planète Terango, après la chute de la tyrannie. Le pouvoir a été remis entre les mains d'un grand conseil qui est dirigé par un consistoire élu par la population.

---

<sup>24</sup> *Stargate SG-1*, S5, E 9.

<sup>25</sup> S2, E 12.

### 3/ Les régimes traditionnels

Il s'agit de régimes fonctionnant sur la coutume et inspirés des peuples sauvages de la terre.

#### a/ Les peuplades sauvages

Assez souvent, ces peuplades ressemblent à des exemples terrestres.

Dans la série *Stargate SG-1*, un épisode intitulé « Les esprits » (« Spirits »)<sup>26</sup> est centré sur le fonctionnement d'une société primitive, très similaire aux Indiens d'Amérique. Dans cette société, les peuplades considèrent que leurs Dieux se trouvent dans les animaux. Ils en acceptent les décisions.

Dans la série *Star Trek, série originale*, un épisode, « The Paradise Syndrome »<sup>27</sup>, permet de décrire une tribu indienne qui vit en sous-sol sur une planète. Dans cette tribu, les anciens gouvernent. Un pouvoir religieux est représenté par une prêtresse, Miramane.

#### b/ Les régimes coutumiers

Dans un épisode de *Star Trek* intitulé « Un enfant doit mourir » (« Friday's Child »)<sup>28</sup>, l'équipage de l'*Enterprise* se retrouve sur la planète *Capella IV*. Le but de ce voyage est la mise en place d'une convention avec les dirigeants de la planète pour l'exploitation d'un minerai. Les Terriens découvrent une société primitive fondée sur la coutume et sur la parole donnée. La place de chef se décide par une bataille entre deux personnes ou entre deux clans. Les lois sont remplacées par des coutumes ancestrales dans lesquelles la violence est omniprésente.

## B/ Droit matériel des exo-sociétés

Il s'agit cette fois de comprendre les droits inscrits au cœur même de ces sociétés extraterrestres. Pour cela, nous pouvons faire la distinction entre les principes appliqués et les garanties qui ont été choisies pour les protéger.

### 1/ Les principes

Parce qu'il n'est pas possible d'étudier l'ensemble des éléments, nous prendrons d'abord un exemple, la séparation du religieux et du politique, avant de citer quelques autres principes garantis.

#### a/ Un exemple : la séparation du religieux et du politique

La question est au cœur de plusieurs épisodes lorsqu'il s'agit justement d'évoquer le bon fonctionnement du système politique. Nous choisirons trois illustrations.

La première est tirée de la série *Voyager*, dans la franchise *Star Trek*. Dans un épisode intitulé « Rite sacré » (« Sacred Ground »)<sup>29</sup>, l'équipage du vaisseau *Voyager* découvre une société dans laquelle il existe un gouvernement civil et un système religieux avec des moines, les Nechani. Les deux ordres sont totalement séparés et conduisent à deux autorités, parallèles, qui n'interfèrent jamais. Dans l'épisode, l'un des membres de l'équipage est mis en danger dans

<sup>26</sup> SG1, S2, E 13.

<sup>27</sup> ST SO, S3 E3.

<sup>28</sup> ST SO, S 2 E 11

<sup>29</sup> S 3, E 7.

un des lieux sacrés au niveau religieux. Le gouvernement politique refuse d'intervenir et renvoie la question vers les autorités religieuses.

La seconde illustration exemple est tirée cette fois d'une série dans son ensemble. Singulière dans l'univers *Star Trek*, *Deep Space Nine* met en scène une station installée aux confins de notre quadrant spatial<sup>30</sup>. Cette station est liée à une planète dénommée Bajor et a pour principal but la protection et la surveillance d'un vortex qui permet de voyager très rapidement à travers l'univers. Sur Bajor, le pouvoir est divisé en deux parties, un gouvernement civil, qui est détenue par un gouvernement provisoire après le départ d'invasisseurs venus de l'Union Cardassienne, et un gouvernement religieux, composé d'un dignitaire principal, le Kaï, d'une assemblée de religieux et de prêtres. Dans la tradition de la planète, les deux pouvoirs sont séparés. La tentative d'une femme nommée Win, devenue Kaï, de concentrer les deux pouvoirs en étant nommé premier ministre entraîne une guerre civile<sup>31</sup>.

Troisième et dernier exemple, la République galactique de *Star Wars*. Deux pouvoirs majeurs cohabitent, un pouvoir civil dominé par le Sénat galactique et son Chancelier, et un pouvoir religieux et militaire, l'Ordre des Jedi<sup>32</sup>.

## b/ Les autres principes

Ils sont très nombreux et parfois très différents, voire contradictoires.

On rencontre ainsi une affirmation de la liberté individuelle comme étant protégés dans de très nombreuses sociétés. C'est le cas dans l'épisode « La société modèle » de la série *Star Trek : La nouvelle génération*. À la fin de cet épisode, 23 personnes décident de quitter leur monde alors que ce départ peut mettre en danger l'équilibre de leur société.

On trouve aussi un droit de manifester. Dans le troisième épisode de la première saison<sup>33</sup> de la série *Star Trek : Voyager*, l'équipe se retrouve dans une société dans laquelle la principale énergie se révèle particulièrement dangereuse lors de son utilisation. Les opposants ont le droit de manifester devant la principale centrale.

Il faut bien reconnaître que c'est l'aspect négatif des principes qui souvent dominant. On trouve ainsi un refus de toute différence. Dans un épisode de *Star Trek : La nouvelle génération*, « Transfigurations » (titre original identique)<sup>34</sup>, les habitants de la planète *Zahlkon* exterminent une minorité qui subit une transformation physique. Cette transformation est perçue comme une maladie, alors qu'il s'agit d'une évolution de l'espèce. Cette évolution perturbant l'ordre de la société, les personnes qui la connaissent doivent être exterminées.

Dans le même ordre d'idées, la peine de mort pour infirmité est érigée en dogme dans l'épisode de *Cosmos 1999* intitulé « La mission des Dariens » (« Mission of the Dariens »)<sup>35</sup>. D'autres principes sont même au cœur de certaines sociétés, la place des femmes dans une société est ainsi souvent utilisée comme ressort dramatique. On trouve des sociétés matriarcales dans lesquels les femmes dominent les hommes. C'est le cas dans l'épisode de *La nouvelle génération* intitulée « Angel One », mais aussi dans la bande dessinée *Valérian*, avec *Le pays sans étoile*. Dans cet album<sup>36</sup>, une guerre oppose deux villes : *Val Sennar* dirigée par un empereur et une cour qui insiste sur la supériorité des hommes, et *Malka* à la tête de laquelle on trouve une reine, pour laquelle les hommes sont des êtres inférieurs qui ne doivent même

<sup>30</sup> *Star Trek : Deep Space Nine*, créée par Rick Berman et Michael Piller et diffusée entre 1993 et 1999.

<sup>31</sup> Voir en particulier l'épisode « Shakaar », S 3, E 24.

<sup>32</sup> *Essai sur un système juridique d'il y a longtemps, dans une galaxie très lointaine* par Alexis Frank, <http://www.blogdroitadministratif.net/index.php/2008/11/07/221-essai-sur-un-systeme-juridique-dil-y-a-longtemps-dans-une-galaxie-tres-lointaine>

<sup>33</sup> « Encore et encore » (« Time and Again »).

<sup>34</sup> *ST TNG*, S3 E 25

<sup>35</sup> *Cosmos 1999*, S1, E22.

<sup>36</sup> Intégrale vol. 2, op. cit.

pas porter d'armes. Ce sont les femmes qui mènent les batailles. Une société dominée par les hommes et qui réduit les femmes en esclavage est au cœur de l'épisode « Emancipation » dans la série *Stargate SG-1*<sup>37</sup>.

## 2/ Les garanties

En droit constitutionnel, il est fréquent d'évoquer la protection des droits fondamentaux et même l'organisation institutionnelle en insistant sur la place du texte constitutionnel. La vision moderne en la matière a même ajouté un aspect juridictionnel avec la nécessaire existence d'une structure de contrôle, indépendante, obéissant à des règles strictes en matière de protection des droits. La science-fiction nous offre sur ces deux éléments un regard quelque peu décalé, souvent caricatural ou parfois simplement ironique.

### a/ La garantie textuelle

En ce qui concerne la garantie textuelle, nous prendrons trois exemples pour mettre en lumière les particularités de l'expression constitutionnelle en science-fiction.

Premier exemple, tiré de la série originale *Star Trek*. Dans l'épisode 17, « Une partie des actions » (« A Piece of Action »)<sup>38</sup>, l'équipage de l'*Entreprise* découvre une société modelée sur un livre terrien perdu par un membre d'équipage un siècle ans plus tôt. Le livre était intitulé *Chicago Mobs of the Twenties*, qui raconte l'histoire des gangs de Chicago dans les années 1920. Les codes de conduite, l'organisation sociale et politique, l'ensemble du fonctionnement de la société que les Terriens découvrent ont été modelés à partir de cet ouvrage. Les règles principales font donc de l'existence des gangs un élément logique, de la répartition en territoires un fondement normal d'une société et de la violence, une arme attendue.

Deuxième exemple, toujours tiré de la série *Star Trek*, dans le cadre d'un épisode que nous avons déjà cité se déroulant à l'intérieur d'un astéroïde, qui est en fait un vaisseau spatial. Les créateurs de ce vaisseau ont rédigé un texte qui comporte un ensemble d'ordres qui doivent être strictement respectés. Intitulé *The Book of the People*, ce livre considéré comme sacré est à la fois l'héritage politique et technologique d'une société.

Troisième exemple, dans la série *Cosmos 1999*. Les Dariens, qui ont choisi de dominer le reste de la population de leur vaisseau en utilisant l'arme religieuse, ont confié à cette population le livre de Neman qui est tout à la fois un ouvrage constitutionnel et religieux. Il s'agit de justifier les différences existant entre les deux parties du vaisseau, d'un côté la population, arriérée, réduite en esclavage, proche de la barbarie et, de l'autre, les dirigeants, dix-neuf individus protégés dont la vie est prolongée par des moyens scientifiques.

Dernier exemple, sans doute le plus décalé, l'épisode intitulé « Nous le peuple »<sup>39</sup> dans la série originale de *Star Trek*. Arrivant sur la planète *Oméga*, l'équipage découvre deux peuples, l'un apparemment asiatique, l'autre blanc. Les Asiatiques, qui dominent sur la planète, sont dénommés les Coms tandis que les Blancs, très proches des Indiens d'Amérique, prennent le nom de Yangs. À la fin de l'épisode, les Yangs dévoilent leur texte sacré, il s'agit en réalité de la déclaration d'indépendance et du serment au drapeau américain. Le capitaine Kirk en conclut que dans ce monde l'évolution historique a été identique à celle de la planète Terre, à un détail près, la victoire des communistes, asiatiques, sur l'équivalent des Américains. On comprend que cette lecture est beaucoup plus symbolique que significative puisqu'elle sous-entend une évolution à l'identique des deux peuples.

<sup>37</sup> *SG1*, S1, E 4.

<sup>38</sup> *ST SO*, S2 E 17.

<sup>39</sup> S2, E 23.

## b/ La garantie juridictionnelle

Est-elle plus positive ? On ne peut guère parler de vision optimiste dans la plupart des cas. Nous n'avons pas affaire à une juridiction constitutionnelle proprement dit. Mais en étudiant le fonctionnement des juridictions, nous découvrons des principes appliqués qui rejettent, au nom justement de la justice, certains de nos principes fondamentaux.

Premier exemple, dans la série *Voyager*, un meurtre est prouvé par le témoignage de la victime à partir des images de son cerveau. L'utilisation de cette technologie rend toute défense impossible puisque, par définition, les images en question sont véridiques, ce qui entraîne un châtement immédiat. Évidemment, dans cet épisode, les images ont été modifiées pour accuser un autre individu<sup>40</sup>.

Dans la série *Stargate SG-1*, plusieurs tribunaux apparaissent dans les épisodes. On citera un épisode particulier, « le Procès » (« Cor-Aï »)<sup>41</sup>, qui concerne un procès. Le tribunal pour juger les crimes et délits est présidé par la personne qui accuse dans la procédure. Il faut convaincre cet accusateur de son innocence pour pouvoir être acquitté.

## II/ Théorie constitutionnelle des exo-sociétés

Comment comprendre ce droit constitutionnel atypique ? Dans un premier temps, il convient d'essayer d'en tirer une théorie en insistant sur les fondements politiques qui régissent ce droit, la légitimité et ses formes parfois inattendues. Mais dans un second temps, il faut en revenir à une analyse beaucoup plus terrestre, « terre à terre », pour essayer de comprendre cette fois l'intérêt de ce passage par la science-fiction pour étudier et sans doute mieux appréhender notre propre conception du droit constitutionnel et du fonctionnement institutionnel et politique.

### A/ La légitimité en question

Comme dans tout développement en droit constitutionnel, la source de la légitimité est considérée comme essentielle. En effet, un régime se reconnaît par son fondement et peut ainsi être intégré dans une classification. De manière relativement logique, la science apparaît au cœur de certains des régimes imaginés par la science-fiction. Néanmoins, on note également une présence importante de la religion comme facteur légitimant. En revanche, le peuple occupe une place que l'on pourrait qualifier de restreinte au regard du faible nombre d'exemples significatifs en la matière.

#### 1/ La science, un élément attendu

Lorsqu'on parcourt les œuvres de science-fiction, il est classique de trouver des éléments scientifiques qui expliquent la mise en place, le fonctionnement et potentiellement les dérives d'une société. Derrière cette très grande diversité, un point apparaît fréquemment, de manière peut-être inattendue, une approche pessimiste assumée.

#### a/ Une très grande diversité d'exemples

Comment ne pas trouver normal de voir la science occuper une place majeure au sein même de l'idée de science-fiction lorsqu'on évoque la construction politique ? Les éléments

<sup>40</sup> « Une fois l'impossible exclu » (« *Ex post facto* »), S1 E 8.

<sup>41</sup> *Stargate SG1* S1, E 16.

scientifiques sont très nombreux et fournissent un cadre souvent politique, ou parfois des instruments.

Dans un épisode de *Star Trek : La nouvelle génération*, « La société modèle », c'est la génétique qui résout le problème politique. L'ensemble des membres d'une société est préprogrammé par la génétique, ce qui permet de tirer le meilleur de chaque individu. Le leader, Conor, est ainsi issu d'une longue lignée d'individus dotés de la capacité de gouverner et de la compétence en la matière.

Dans l'épisode « Le réseau »<sup>42</sup> de la série *Stargate SG-1*, les êtres décident de confier leur avenir à une structure informatique qui gère à la fois le fonctionnement global de la cité et l'approvisionnement général.

## b/ Une vision pessimiste

La prédominance de la science ne conduit pas pourtant à une vision positive concernant les sociétés décrites. Au contraire, les aspects scientifiques sont souvent utilisés pour contraindre l'individu, lui faire oublier sa nature humaine ou tout simplement transformer durablement la société.

Dans « La mission des Dariens »<sup>43</sup> de la série *Cosmos 1999*, les dix-neuf individus qui dominent la société en se faisant passer pour des dieux disposent des instruments scientifiques nécessaires non seulement pour repeupler une future planète à partir d'une base génétique, mais aussi pour prolonger leur propre existence en manipulant les corps des autres individus présents sur le vaisseau. Le prix de cette vie rallongée est moralement atroce puisqu'il s'agit tout simplement de faire disparaître une partie de l'espèce pour la survie d'un petit nombre.

Dans la même perspective, la domination scientifique prend souvent la forme d'un instrument, l'ordinateur. Or, dans la plupart des cas, cet ordinateur décide de prendre le pouvoir et remplace les individus. Ainsi, dans l'épisode « Le retour des Archons »<sup>44</sup> (il s'agit de la série *Star Trek, série originale*), la planète *Betha III* est soumise à un régime autoritaire. Des individus sélectionnés les Lawgivers, obéissent aux ordres d'un dirigeant, dénommé Landru. En réalité, ce « Landru » est un ordinateur qui gère une population humaine en s'inquiétant surtout de sa violence et de ses dérives potentielles. Dans la même série, un épisode met en scène une société gérée par un ordinateur avec toutefois une variante quelque peu étrange puisque la machine en question est dirigée par un cerveau humain<sup>45</sup>. Enfin, nous avons déjà cité l'épisode « Le réseau », de la série *Stargate*, qui permet d'évoquer une société dominée là aussi par un ordinateur.

Le recours à la science a souvent pour effet la confiscation du pouvoir par une ou des machines, qui dominent alors les individus.

## 2/ La religion, un élément omniprésent

Ceci peut apparaître comme relativement étrange : en matière de science-fiction, la religion est souvent utilisée, soit comme fondement pour un régime, soit comme instrument de contrainte, contre lequel les héros doivent se battre.

---

<sup>42</sup> Op. cit.

<sup>43</sup> Voir ci-dessus.

<sup>44</sup> Voir ci-dessus.

<sup>45</sup> *ST SO*, S3 E1 ; c'est le cerveau de Spock qui est volé et installé dans la machine.

## a/ La religion comme fondement

Dans de nombreuses œuvres de science-fiction, la religion sert de fondement politique et apparaît comme centrale dans le développement des institutions et de la société.

L'un des exemples les plus significatifs en la matière est donné par la série *Stargate SG-1* dans son ensemble. La logique initiale est clairement religieuse. Cette série se place dans le prolongement du film dénommé *Stargate* qui proposait comme trame principale l'intervention d'un peuple extraterrestre se faisant passer pour des dieux, dans l'Égypte antique, sur Terre<sup>46</sup>. À partir de ce canevas, la série *Stargate SG1* apparaît comme une mise en perspective de l'ensemble des religions connues sur Terre au travers des différents épisodes et des péripéties. On rencontre ainsi des religions nordiques, des religions de l'Antiquité en particulier avec les dieux égyptiens, mais aussi des modèles grecs ou indiens. La religion sert donc de fondement à l'ensemble de la société, conduisant soit à la dictature de monarques assimilés à des dieux, soit à l'intervention de la religion de manière systématique dans le fonctionnement politique. Les principaux ennemis des humains dans cette série, les Goa'ulds, se font passer pour des dieux auprès des populations afin de les asservir.

De manière générale, avec la science-fiction, on trouve assez fréquemment des régimes de droit divin. Dans la série *Cosmos 1999*, l'épisode « la mission des Dariens », par exemple, décrit une société aristocratique, dans laquelle une petite minorité, dix-neuf personnes, dominant une immense population en se faisant passer pour des divinités. Dans *Star Trek : Voyager*, l'épisode « Directives premières » permet de découvrir une planète, *Sikaris*, sur laquelle le droit canonique interdit le partage de technologie.

L'exemple le plus dérangeant est fourni par un roman, *Fondation*. Dans le premier volume du cycle de fondation, l'écrivain Isaac Asimov évoque la mise en place de la fameuse planète *Fondation* qui doit servir de refuge à de nombreux scientifiques afin de préparer l'évolution des milliers d'années suivantes. *Fondation* est installée dans un système de planètes. Or, les planètes en question ne disposent pas de l'énergie nucléaire, contrairement à *Fondation*. Les dirigeants de cette dernière vont donc utiliser cette spécificité pour pouvoir dominer politiquement les planètes en question et se protéger afin de mener leurs activités scientifiques. Dans ce but, *Fondation* fournit aux planètes voisines une énergie nucléaire, mais en utilisant pour cela un masque religieux. Les résultats concrets de l'utilisation de l'énergie sont utilisés comme des rites religieux. C'est donc le clergé, initié aux rites eux-mêmes mais ne comprenant pas leurs perspectives scientifiques, qui peut dominer auprès des pouvoirs politiques sur les différentes planètes. Ceci permet la mise en place de monarchies de droit divin, avec une alliance entre le politique et le religieux, derrière la question scientifique<sup>47</sup>.

## b/ La religion comme contrainte

Cette omniprésence de la religion conduit aussi à des questionnements assez traditionnels sur les éventuelles oppositions entre religion et politique ou entre religion et science.

Avec l'épisode « Chaînon manquant » de la série *Star Trek : Voyager*, nous trouvons un débat bien connu sur Terre au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècle<sup>48</sup>. Un scientifique, issu de la race de sauriens qui dominant sur une planète, découvre que cette race dominante est en réalité le résultat d'une évolution qui commence sur Terre plusieurs millions d'années auparavant. Clairement, cette race de sauriens est la lointaine héritière des dinosaures. Mais lorsque ledit

<sup>46</sup> *Stargate, la porte des étoiles* (Stargate), ou *La Porte des étoiles* au Québec, film franco-américain de science-fiction, réalisé par Roland Emmerich et sorti en 1994.

<sup>47</sup> *Fondation*, op. cit., pp. 153 187 et 189.

<sup>48</sup> « Distant Origin », S3 E 23.

scientifique veut faire part de ses découvertes, le ministère l'accuse d'hérésie contre la doctrine. Il existe en effet une doctrine religieuse qui définit l'origine de l'espèce saurienne. Les découvertes scientifiques ne peuvent aller à l'encontre des dogmes religieux. On ne peut s'empêcher de penser aux débats liés aux théories de Darwin et au procès du singe.

Un autre exemple de cette contrainte religieuse est fourni de manière quasi caricaturale par les dernières saisons de la série *Stargate SG-1*. Dépassant la guerre avec de faux dieux, les Goa'ulds, qui sont des parasites occupant des corps humains, la trame de la série évoque la présence dans une autre galaxie d'esprits supérieurs qui ont un but : asservir l'ensemble de la population des différentes galaxies pour l'amener à les adorer comme des dieux. Avec un livre sacré, le *Livre des origines*, ce peuple d'esprits supérieurs, les Ori, utilise la contrainte religieuse pour empêcher toute résistance et pour dominer politiquement. Pour cela, ils disposent d'instruments humains, les prêcheurs<sup>49</sup>...

### 3/ Le peuple, un élément curieusement restreint

Avec les très nombreux exemples rencontrés, on ne peut que constater l'aspect limité du fondement populaire.

Certes, pour des raisons scénaristiques, il est beaucoup plus facile d'avoir recours à des régimes despotiques ou dictatoriaux, qui font naître des courants de résistance, qui posent des questions en matière de libertés et de droits. De la même manière, des régimes discriminants, ségrégationnistes, sont intéressants là aussi pour des questions de scénario car ils fournissent d'excellents exemples pour faire intervenir les héros des séries, romans ou longs métrages.

De manière générale, lorsque le fondement populaire est utilisé, on constate une relative faiblesse du résultat et un questionnement plus général sur la logique poursuivie.

Nous avons déjà cité les deux exemples les plus significatifs en la matière, le régime mis en place par les Tollans, dans la série *Stargate*, et l'épisode intitulé « Le fugitif » dans la série *Star Trek : La nouvelle génération*.

Dans le premier cas, un régime démocratique a été mis en place. Mais, pour des raisons politiques majeures, et pour sauver l'ensemble de la planète, les dirigeants décident de se passer de la vie de la population et de fausser les instruments de contrôle.

Dans le second cas, cette fois la population est clairement mise au courant de la situation et accepte de priver de leur liberté un certain nombre d'habitants, au motif de leur dangerosité. Pour gagner une guerre, la population a eu besoin dans le passé de soldats modifiés génétiquement qui ne sont plus capables de se réinsérer dans la société, une fois la paix revenue. À la fin de la guerre, par référendum, la population choisit l'internement de ces différents soldats. Comme on le voit, ces deux exemples sont singuliers en ce qu'ils conduisent à se poser une question générale sur le fonctionnement d'un régime démocratique. En effet, peut-être là aussi pour des raisons de scénario, les régimes démocratiques lorsqu'ils sont utilisés dans une œuvre de science-fiction apparaissent comme fragile et peut facilement basculer en cas de crise majeure ou en cas de peur de la population.

### B/ Une tentative d'analyse

Tous les développements précédents évoquent de manière ludique l'utilisation d'un certain nombre de principes et d'institutions connues en matière de science-fiction. Cependant, l'idée de rédiger une théorie constitutionnelle implique aussi de se poser des questions sur la signification à donner aux choix effectués en la matière. Dans un premier temps, une analyse initiale fournit une réponse qui n'est guère surprenante : les régimes mis en place sont des

---

<sup>49</sup> La guerre contre ces entités occupe les saisons 9 et 10 de la série.

copies, plus ou moins fiables et fidèles, de régimes connus durant l'histoire de l'humanité. Mais, dans un second temps, une autre question, peut-être beaucoup plus intéressante, apparaît lorsqu'on s'efforce de comprendre ce que cachent les choix effectués.

## 1/ Les éléments visibles : l'inspiration terrienne

À la lecture de certains romans, comme lorsque l'on regarde des séries ou des films, il est relativement facile de reconnaître des problématiques récentes ou des exemples historiques qui ont sans nul doute inspiré les scénaristes.

### a/ Les références historiques

Nous pourrions faire de très nombreux développements puisque les références concernent les institutions (les Républiques, qu'elles soient antiques ou modernes, les monarchies, les Empires), le mode de fonctionnement politique (la séparation des pouvoirs, la concentration des pouvoirs, les débats et, éventuellement, les affrontements entre les populations) ou encore les conséquences du pouvoir militaire, les dangers d'un pouvoir religieux et la question de l'équilibre souvent fragile des démocraties.

Dans une perspective identique, on trouve aussi des références à des transformations connues.

Il peut s'agir soit d'éléments historiques détournés, soit de références clairement identifiées. Comment ne pas songer à la Renaissance lorsqu'on commence la lecture de *Fondation* de Isaac Asimov, par exemple ? La succession des régimes en matière historique, République, Empire, est ainsi très présente. On peut facilement identifier certaines sources d'inspiration. Ainsi le sénat galactique dans la saga *Star Wars* est une image du sénat républicain romain. Sa fin, avec la proclamation de l'Empire, évoque la prise de pouvoir par César avec le soutien d'une partie des sénateurs<sup>50</sup>.

En allant plus loin, on peut même se demander si, dans certains cas, la série ne répond pas à une actualité politique. Pour prendre un exemple concret, dans la série *Stargate SG-1*, les deux dernières saisons se détachent nettement. Alors que les huit premières étaient consacrées à une guerre entre la Terre et les Goa'ulds, avec des perspectives d'exploration et des découvertes de nouvelles populations, les saisons 9 et 10 font apparaître un peuple hostile, des esprits supérieurs, les Ori, qui sous couvert de religion veulent prendre le pouvoir politique. La religion en question mélange une action spirituelle par l'intermédiaire des prêcheurs et une action militaire avec une guerre totale lancée contre la galaxie. La saison 9 commence à la fin de l'année 2004. L'Irak a été envahi par l'armée américaine au nom justement de la guerre contre le terrorisme, terrorisme fondé sur une lecture religieuse faussée. Le parallèle est plus que tentant...

Dans la même perspective, de nombreux épisodes de la série originale de *Star Trek* font penser à la Guerre froide et aux difficultés qui, à cette époque, concernent directement les Américains, l'arme nucléaire, la guerre entre les populations, la question du modèle économique adopté.

Les mêmes influences sont visibles dans le domaine romanesque : les deux adversaires du roman de Ursula Le Guin, *Dépossédés*, que sont A-Lo et Thu, se présentent comme des reflets des Etats-Unis et de l'ancienne URSS<sup>51</sup>.

Enfin, l'histoire des idées politiques est également convoquée quand on évoque l'Utopie, dans le même roman, avec le fonctionnement de plus en plus difficile de la société anarchiste, Anarres.

<sup>50</sup> Nancy Reagin, Janice Liedl, *Star Wars and History*, John Wiley & Sons, 2012, p. 134.

<sup>51</sup> U. Le Guin, *les Dépossédés*, *op. cit.*

## b/ Les références juridiques

Sur ce point, on note certains doutes ou certaines difficultés. Dans la série *Star Trek*, les problématiques juridiques sont très nombreuses. De fait, les institutions sont parfois relativement bien décrites et les procédures juridictionnelles très présentes. Pourtant, il existe certains doutes en ce qui concerne les textes fondamentaux, les rapports entre les institutions et la hiérarchie des normes.

Dans d'autres séries, les aspects politiques et juridiques passent au second plan. On ne trouve qu'une description très restreinte, comme si par définition une monarchie était absolue et un Empire dangereux. Là aussi, l'exemple de la série *Star Trek* est instructif puisque la série originale évoque l'Empire Klingon comme étant une structure d'abord et avant tout militaire, dangereuse, convenant à une population moins développée et moins évoluée. Les séries ultérieures changeront considérablement ce regard et affineront l'analyse.

La saga *Star Wars* peut sembler beaucoup plus instructive en matière institutionnelle. Les descriptions qui sont effectuées de la République galactique et de l'Empire peuvent même donner lieu à des analyses constitutionnelles intéressantes. Toutefois, il manque certains éléments pour rendre ce modèle réellement compatible avec notre droit<sup>52</sup>.

Dans *Fondation*, on pense à des références d'histoire des idées politiques beaucoup plus qu'à des questions constitutionnelles. La référence à Machiavel est visible lorsque l'on parcourt la description de la théorie religieuse développée par Asimov. Il faut que la population et une partie du gouvernement croient en la religion qui masque la science pour pouvoir mener à bien une approche politique globale.

## 2/ L'invisible, voyage aux frontières, entre anthropologie et ethnologie du droit

Cette fois, nous allons beaucoup plus loin. Il ne s'agit pas seulement de se demander si la science-fiction est un miroir de notre société. Il faut aussi se poser des questions plus générales sur ce que ce miroir nous fournit en tant qu'image. Nous commencerons par la méthode avant d'évoquer le contenu.

### a/ Un double transfert

La logique que nous avons poursuivie repose sur l'étude de sociétés extraterrestres en utilisant pour cela le prisme juridique. Cette étude semble mettre en avant des arguments assez traditionnels lorsqu'il s'agit de découvrir une autre société.

Il faut assurément éviter l'ethnocentrisme pour ne pas coller sur une société extérieure nos propres modèles. Dans cette mesure, il est donc nécessaire d'analyser la société elle-même pour en comprendre le fonctionnement, les règles et les logiques. Ce principe initial qui permet de concevoir une ethnologie du droit, voire une anthropologie du droit, est-il pourtant valable ici ?

En effet, en réalité, l'étude des sociétés extraterrestres repose sur une fiction. Ce que nous étudions, c'est notre propre manière d'imaginer une société extraterrestre<sup>53</sup>. Dans cette mesure, la logique même poursuivie par les œuvres de science-fiction est, soit de copier les éléments terrestres pour les transformer au besoin en éléments extraterrestres, soit d'imaginer

<sup>52</sup> Voir l'analyse amusante effectuée sur ce point dans *Essai sur un système juridique d'il y a longtemps, dans une galaxie très lointaine* par Alexis Frank, *op. cit.*

<sup>53</sup> Les liens entre Anthropologie et science-fiction sont parfois avérés : voir en ce sens les travaux de Leon Eugene Stover, *La Science-Fiction Américaine: Essai d'Anthropologie Culturelle* (1972) et la passion pour l'anthropologie d'un auteur que nous avons citée, Ursula Le Guin.

volontairement des éléments totalement différents pour comprendre ou, tout au moins, imaginer leur évolution.

En partant de ce nouveau constat, il convient peut-être de relire différemment ce droit constitutionnel des exo-sociétés. Ainsi, par ce droit constitutionnel, nous ne cherchons pas à comprendre le fonctionnement de sociétés existantes. En réalité, nous cherchons à comprendre comment des individus, sur la planète Terre, imaginent des fonctionnements juridiques en s'inspirant plus ou moins de notre système et de nos problèmes, qu'ils soient politiques, sociaux, religieux, ou encore économiques.

Prenons un exemple. L'épisode « Le réseau » de la série *Stargate SG-1* que nous avons souvent utilisé évoque la mise en place d'un réseau informatique qui permettrait à tout individu d'obtenir des connaissances, de manière quasi immédiate, sans avoir besoin de mémoriser et donc ainsi de gagner du temps. Comment ne pas penser à l'Internet ? Cette vision est à la fois une utopie et l'imagination d'un monde futuriste. On peut en noter au passage le caractère profondément pessimiste. Est-ce une volonté de s'enfuir du présent ou de le représenter, avec ses défauts, ses évolutions potentielles, ses transformations<sup>54</sup> ?

Dans la même perspective, le recours très fréquent à la religion s'explique sans doute par les très grandes diversités religieuses qui existent sur notre propre planète. Les difficultés des relations entre religion et politique sont évidentes. Le fait que, dans de nombreux cas, les œuvres de science-fiction s'inspirent de peuplades anciennes, ou actuelles mais sauvages, n'est pas indifférent. De la même manière, les références à des transformations industrielles et en particulier aux questions d'énergie sont très nombreuses et incitent à se poser cette fois d'autres questions sur l'évolution de l'humain, de manière générale, et sur les dangers de cette évolution.

#### b/ Une interrogation plus générale

Pourquoi avons-nous besoin de cette création ? Pourquoi cette science-fiction nous semble-t-elle suffisamment intéressante pour qu'elle nourrisse des films, des romans, des séries télévisées ou même des bandes dessinées ? Que cherchons-nous exactement dans cette science-fiction ? Et au fond, qu'est-ce qu'un juriste peut y chercher et, bien évidemment, y trouver ?

Tout d'abord, une réponse à nos propres questions sur la fragilité de nos institutions et sur nos modèles sociaux et politiques<sup>55</sup>. C'est peut-être ce qui ressort de la faiblesse du modèle démocratique, si sensible aux transformations de circonstances (terrorisme, guerre, violence), si fragile dans sa protection des libertés. L'ethnologie du droit (c'est-à-dire l'analyse des sociétés à partir de leur droit) trouve dans ces domaines institutionnels un terrain favorable et passionnant.

Ensuite, une volonté de nous rassurer sur les transformations possibles de nos différents modèles. C'est le cas le plus fréquent ; c'est plus le pessimisme qui domine, la dystopie étant au demeurant un sous-genre propre à la science-fiction.

Enfin, une interrogation plus générale sur la capacité de l'être humain à concevoir des modèles institutionnels et sociaux. L'anthropologie du droit trouve ici une application avec un questionnement sur les individus soumis au droit, le type de soumission, la réponse individuelle à cette soumission, et les évolutions potentielles des caractères individuels dans cette perspective.

Pour passionnante qu'elle soit, l'étude des œuvres de science-fiction avec un angle juridique peut paraître insatisfaisante pour un juriste. Certes, dans certains cas, on trouve de vraies problématiques juridiques. La série *Star Trek* - un ouvrage récent l'a amplement démontré<sup>56</sup> - comporte de très nombreuses références juridiques précises en matière de

<sup>54</sup> Darshan Singh Maini, *Political Anthropology*, Volume 6, Mittal Publications, 2000, 302 p.; p. 24.

<sup>55</sup> Donald M. Hassler, Clyde Wilcox, *Political Science Fiction*, Univ of South Carolina Press, 1997, 256 p.; p. 217.

<sup>56</sup> Fabrice Defferrard, *Le droit selon Star Trek*, Coll. *Libre droit*, Editions Mare & Martin, 2015, 258 p.

jurisprudence et de fonctionnement des juridictions, en matière de théorie du droit. Mais en matière constitutionnelle, les questions sont beaucoup plus complexes. En effet, malgré l'existence de modèle, l'ensemble de nos questionnements revient à s'intéresser au peuple auquel il faut appliquer le modèle en question. Les différentes spécificités de cette science-fiction permettent de tester certains modèles mais aussi et surtout de poser la question de l'adaptation du droit aux sociétés, aux évolutions scientifiques et techniques, aux transformations sociales, aux difficultés religieuses.

La querelle entre Malinowski<sup>57</sup> et Radcliffe-Brown<sup>58</sup> trouve ici un terrain prodigieux de démonstration. Toute société est-elle soumise à un droit à partir du moment où des règles existent ? Comment définir une société juridique ?

Pour terminer ce voyage en droit constitutionnel et en terre de science-fiction, nous pouvons évoquer trois conclusions distinctes.

D'une part, le droit constitutionnel est bel et bien présent dans les œuvres de science-fiction, comme le montre la richesse des ouvrages, des romans, des bandes dessinées, mais aussi des films ou des séries télévisées. Les questions constitutionnelles renvoient à l'action politique, à la concentration du pouvoir, au partage des responsabilités.

D'autre part, ce même droit constitutionnel semble relativement méconnu. Les éléments utilisés sont souvent caricaturaux, construits d'abord et avant tout dans une perspective scénaristique. On comprend cette perspective, pourtant l'absence de certains développements est parfois étrange.

Enfin, le rapprochement de ces deux matières, droit constitutionnel et science-fiction, éclaire notre propre conception de la création. Un artiste, qu'il soit romancier, scénariste de cinéma, de télévision ou de bandes dessinées, est un créateur. Il conçoit un monde. Peut-on dire la même chose d'un juriste ? Assurément, le monde existe tel qu'il est avec ses normes juridiques. Le juriste est là pour essayer de mieux le comprendre, pour construire des modèles et des facteurs expliquant telle ou telle évolution. C'est beaucoup plus une lecture qui est demandée à un juriste qu'une écriture. Pourtant, dans le même temps, la loi, la constitution, les textes juridiques au sens large, sont l'œuvre de personnalités politiques qui devraient, et parfois d'ailleurs le font, intégrer les problématiques et les questionnements juridiques. Le décalage qui apparaît ici pose la question de la place des juristes dans une société. Le droit est-il l'œuvre de la société ou la société est-elle le résultat de l'application du droit ? Autrement dit, le droit est-il plutôt une fiction nécessaire dans une société, et, dans ce cas, la science qui l'accompagne est indispensable mais pas nécessairement pratique, ou bien est-il un instrument majeur qui nécessite une vraie recherche scientifique ? C'est peut-être sur cette thématique spécifique que le rapprochement entre fiction juridique, réalité juridique et science-fiction est le plus intéressant.

---

<sup>57</sup> Laurent Sermet, *Une anthropologie juridique des droits de l'homme: les chemins de l'Océan Indien*, Archives contemporaines, 2009, 266 p.; p. 6.

<sup>58</sup> Adam Kuper, *L'anthropologie britannique au XXe siècle*, KARTHALA Editions, 2000, 273 p.; pp. 49 et suiv.